

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO



**Réunions
de campagne**

SOMMAIRE

Épargne de précautionp2-3
 Salon Dionysud.....p4-5
 Cantonales.....p 6-7
 TODE.....p 8
 Action de solidarité.....P 10

Chers JA,

Le mois dernier, nous étions attristés pour nos voisins audois, touchés par les inondations meurtrières. Devant l'ampleur des dégâts, JA, FDSEA, la Coopération, les Vignerons Indépendants ainsi que la chambre d'agriculture de l'Hérault ont mis en place une journée de solidarité, pour aller prêter main forte aux viticulteurs sinistrés. Pus de 180 agriculteurs bénévoles se sont déplacés pour venir en aide aux agriculteurs audois. Évidemment, nous n'oublions pas nos amis de l'Ouest héraultais eux aussi touchés par les aléas climatiques.

Depuis la fin des vendanges, les élus JA34 sont encore plus présents sur le terrain, à vos côtés, pour entendre vos revendications et vous présenter le travail accompli dans les différentes instances où nous siégeons. Lors des GAT (Groupes d'Actions Territoriales) organisés par la Chambre d'agriculture, du salon Dionysud, et depuis mi-novembre lors des cantonales, où en vue des élections de la Chambre d'agriculture 2019, nous réalisons conjointement nos réunions avec la FDSEA. Ces dernières nous permettent d'être au plus proche de vous, de faire un bilan sur les récoltes de l'année écoulée, ainsi que sur nos victoires syndicales.

En janvier 2019 se dérouleront les élections de la Chambre d'agriculture, et vous serez invités à élire vos représentants. A partir du 21 décembre 2018, nous allons organiser des réunions de campagne, afin de vous présenter les agriculteurs qui candidatent sur la liste commune JA/FDSEA ainsi que le projet de mandature. À cette liste JA/FDSEA, sont associés Coop de France et les Vignerons indépendants. En tant qu'adhérent des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, nous comptons sur votre mobilisation.

Ensemble sur le terrain les pieds sur terre, pour l'avenir de l'agriculture héraultaise, pour notre futur !

**" POUR S'ENDORMIR
UN MOUTON NE PEUT
COMPTER QUE SUR
LUI-MÊME !"**



POINT ACCUEIL INSTALLATION
HERAULT



Rémi DUMAS
 Secrétaire Général
 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

AGENDA JA34

- 11 déc : Cantonale St Chinian
- 14 déc : CA FDSEA
- 17 déc : Bureau JA34
- 21 déc : Réunion de Campagne Vendargues
- 24/12 - 01/01 - Fermeture

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT
 Mas de Saporta - 34875 LATTES
 04.67.92.18.11
 jeunes_agriculteurs34@saporta.net



@jeunesagriculteurs.34



@JAHerault

- 3 déc : CA JA34
- 3 déc : Comité PADH
- 3 déc : COTI
- 4 déc : Cantonale Pic St Loup
- 6 déc : CDOA

L'épargne de précaution : une avancée pour l'Agriculture

Défendue avec force par la FNSEA et les JA, la possibilité de constituer une épargne de précaution simple, souple d'utilisation et proportionnelle à la taille de l'entreprise agricole, est enfin actée par le gouvernement et sera dans le projet de loi de finances 2019.

Ce nouveau dispositif s'impose comme une solution efficace face à la montée croissante des risques climatiques, naturels, sanitaires donnant lieu à une fluctuation des revenus agricoles, et doit permettre d'en minimiser l'impact sur les exploitations.

En effet, le lissage des revenus agricoles fluctuants demeure un problème surtout pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu. Pour la FNSEA et les JA, il devenait urgent de trouver une solution à l'utilisation de cette dotation déductible de l'impôt sur les revenus. L'épargne de précaution s'inscrit alors comme l'une des mesures phares du projet de loi de finances 2019.

Ce nouveau mécanisme fiscal, remplacera la déduction pour aléas (DPA), jusqu'alors sous utilisée faute de conditions d'utilisation trop contraignantes ainsi que la déduction pour investissement (DPI), jugée moins encourageante à constituer des épargnes de précaution.

L'épargne de précaution est un outil de gestion des risques, complémentaire au mécanisme d'assurance. L'assurance privée reste jusque-là l'outil privilégié pour permettre à la majorité des exploitants agricoles de couvrir leur exploitation face aux aléas les plus importants et face au désengagement progressif de l'Etat (calamités agricoles).

L'épargne de précaution remplace donc le mécanisme de DPA, et vient encrer un mécanisme fiscal accompagné d'une obligation d'épargne.

Un dispositif plus souple

Ce nouveau mécanisme ne comportera plus de cadre limitatif à son utilisation, contrairement au dispositif antérieur (DPA). En particulier, il ne sera donc plus nécessaire de justifier de la survenance d'un sinistre, d'un aléa reconnu par l'administration ou d'une baisse de la valeur ajoutée de l'exercice. Les exploitants agricoles pourront désormais utiliser les sommes déduites, sans limitation, sous leur propre responsabilité.

L'épargne de précaution sera plus facilement mobilisable en cas d'aléa. La nouvelle déduction s'exercera à la condition que les exploitants agricoles inscrivent, sur un compte bancaire dédié, une épargne comprise entre 50 % et 100 % du montant de la déduction fiscale pratiquée (selon tableau ci-dessous).

Eco Solution Energie



*Mise à disposition de hangars photovoltaïques
Centrales au sol photovoltaïques
Ombrières et serres photovoltaïques
Location de toitures photovoltaïques
Vente aux particuliers et professionnels*

Afin de prendre en compte la diversité des situations, les exploitants pourront également substituer à l'épargne monétaire une épargne constituée des coûts engagés dans l'année pour acquérir ou produire des stocks de fourrages destinés à être consommés par les animaux de l'exploitation ou des stocks à rotation lente. Ce mécanisme apportera alors une réponse à la suppression de la DPI.

Les exploitants agricoles pourront donc utiliser les sommes déduites, à tout moment et sans condition pendant une période de 10 ans, contre 7 ans pour les DPA. L'année de l'utilisation des sommes déduites, l'exploitant devra réintégrer la déduction dans son assiette fiscale mais aussi sociale.

Un plafond de déduction fiscale en fonction du bénéfice

Les exploitants auront la possibilité de pratiquer une déduction fiscale sur leur résultat d'exploitation laquelle sera proportionnée à leur bénéfice. Le plafond à 150 000 € demeure.

Vous trouverez ci-dessous, le calcul de la déduction fiscale en fonction de votre bénéfice agricole.

Bénéfice agricole	Montant maximal de déduction
De 0 à 27 000 € de bénéfice	100 % du bénéfice
De 27 000 € à 50 000 € de bénéfice	27 000 € + 30% du bénéfice excédant 27 000 €
De 50 000 € à 75 000 € de bénéfice	33 900 € + 20% du bénéfice excédant 50 000 €
De 75 000 € à 100 000 € de bénéfice	38 900 € + 10% du bénéfice excédant 75 000 €
Plus de 100 000 € de bénéfice	41 400 €

Source : Manon Barrios, juriste en droit des sociétés—FDSEA34



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel : 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

SALON Dionysud

Les JA & la FDSEA au salon Dionysud

Le salon vitivinicole Dionysud se déroule tous les deux ans au parc des expositions de Béziers. Cette année, du 05 au 07 novembre les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault et la FDSEA 34 ont tenu un stand commun pour accueillir et renseigner les visiteurs, que ce soit des porteurs de projets, des étudiants ou des exploitants agricoles. Les bénévoles se sont relayés pendant trois jours, afin de transmettre leur savoir et leur expérience. Nous les remercions grandement !



Lors de la première journée, Camille Banton présidente des JA34, Guilhem Vigroux président de la FDSEA34 et Jérôme Despey président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault ont annoncé officiellement la volonté de présenter une liste commune, où l'actuel président prendra la tête de liste, pour les prochaines élections de la Chambre d'agriculture, qui auront lieu en janvier 2019. @photo—Paysan du midi



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres
Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr



Guilhem Vrécord, animateur du Point Accueil Installation, a également accueilli de nombreux porteurs de projet en agriculture pendant ces trois jours. Il a également animé conjointement une conférence « Découvrez le parcours à l'installation en agriculture dans l'Hérault » avec Nathalie Astruc de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Nous avons également eu la visite du député Philippe Huppé sur notre stand, qui a pris le temps de discuter avec nos agriculteurs présents, sur divers sujets, tels que le TODE et l'accès au foncier.



PELLENC
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONCESSIONNAIRE
CLAAS

Une équipe, proche de vous !

<p>Jean-Francois COUSTES 06 24 21 56 31</p>	<p>Thierry DUPRE 06 87 74 93 50</p> <p>Montpellier</p>	
<p>Franck LASSELIN 06 26 63 35 99</p> <p>Narbonne</p>	<p>Béziers</p>	
<p>Carcassonne</p>	<p>Lézignan-Corbières</p>	

PELLENC
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Agence de Servian (34) • ☎ 04 67 39 29 00
 Agence de Carcassonne (11) • ☎ 04 30 51 60 10
 Agence de Lézignan (11) • ☎ 04 68 27 56 19

www.materiel-agricole-pellenc.com

Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

CAF
LANGUEDOC

safer
Occitanie

ÉLECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE Cantonales

Les élus JA et FDSEA font leur tournée cantonale !

Comme chaque fin d'année, les représentants départementaux des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault organisent leur tournée cantonale. Cette année en période d'élections Chambre d'agriculture, les JA₃₄ s'associent avec la FDSEA₃₄ pour aller à la rencontre des agriculteurs.



Depuis mi-novembre, Camille Banton (JA), Rémi Dumas (JA) et Guilhem Vigroux (FDSEA) arpentent les différents cantons du territoire.

Lors de ces rencontres, les élus dressent le bilan des récoltes de l'année écoulée et de nombreux sujets d'actualités sont abordés : un bref rappel de la campagne de restructuration du vignoble pour les trois prochaines années et la présentation de l'épargne de précaution, qui sera active dès le 01er janvier 2019 (voir article p2-3).

Ensuite un second temps est dédié aux élections de la Chambre d'agriculture 2019. Les élus présentent les principaux acquis syndicaux JA/FDSEA (voir ci-contre) dont les deux syndicats peuvent être fiers de leurs victoires.

Et pour terminer, les participants échangent avec les élus sur leurs problématiques locales autour d'un apéritif campagnard.

La dernière cantonale aura lieu le 11 décembre, à Saint-Chinian (Salle de l'Abbatiale). Les cantons de St Chinian et de Béziers y sont invités.

A partir du 21 décembre, Camille Banton, Guilhem Vigroux et Jerome Despey partiront en campagne sur tout le territoire héraultais, afin de présenter leur liste commune et leur projet de mandature pour les élections de la Chambre d'agriculture 2019.

La première réunion de campagne aura lieu le vendredi 21 décembre à 17h30 à Vendargues. Nous espérons vous voir nombreux !

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS «PNEUMATIQUES»

- ECO + ARRIERE
De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE
De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS «AÉRO-CONVECTEURS»

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ
De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE
Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

- POUDREUSES PORTÉES
De 150 à 300 litres
Trainées 700 litres

«EPAMPRAGE ET DESHERBAGE»

- EPAMPREURS ET BATI

e-mail : calvetlez@wanadoo.fr Tél : 04 68 27 27 70
Site : www.calvetsa.com Fax : 04 68 27 17 02

41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

Eco Solution Energie



Mise à disposition de hangars photovoltaïques
Centrales au sol photovoltaïques
Ombrières et serres photovoltaïques
Location de toitures photovoltaïques
Vente aux particuliers et professionnels



VITICULTURE

Autorisation d'achat de vendanges et de moûts
PCR 3 2019-2021—Revalorisation de 250€/Ha sur la mesure restructuration pour les viticulteurs qui souscrivent à une assurance climatique
Organisation des linéaires GMS / Étiquetage de l'origine
Eau : augmentation du prélèvement du Salagou

Jeunes installés :

Bonification de 5% sur la mesure investissement
Majoration de 1000e/Ha sur la mesure restructuration
Aide régionale - Soutien aux plantations nouvelles 4ha



INSTALLATION

Revalorisation des montants DJA : +2000€ en zone défavorisée / +500€ en zone de montagne
Financement d'un second PPP quand il est arrivé à échéance sans que le jeune soit installé
Assouplissement des sanctions liées à la DJA
Suppression des prêts bonifiés pour une modulation investissement (de 6000€ à 18000€)
Livret projet agri – Crédit Agricole : livret d'épargne ouvrant droit à des crédits à taux préférentiel



ENVIRONNEMENT

Contrat de solutions
Renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour 5 ans
Procès irrigation 2017-2018 contre FAM en cours
Maintien du remboursement TIPP-TICGN
Zone de non traitement (ZNT) - Lieux sensibles
Classification des cours d'eau pour l'entretien



CHASSE

Autorisation du tir à l'affût sur toutes les communes noires
Entretien et financement des clôtures pour la FDC
Formation permis de chasse



FISCAL SOCIAL

Maintien du TODE
Exonération de TFNB
Prise en charge des cotisations MSA
Épargne de précaution
Assurance récolte : diminution du seuil de déclenchement de 30 à 20% et augmentation des subventions du socle



RETRAITES

Attribution de points gratuits de RCO aux membres de la famille et aux chefs d'exploitation ayant moins de 17.5 ans en cette qualité
Création d'un complément de RCO permettant d'atteindre 75% du SMIC net sur 3 ans pour les chefs d'exploitation à carrière complète

ACTIOn DE SOLIDARITé

Intempéries Aude

La solidarité, une force pour notre réseau !

Plus de 180 agriculteurs bénévoles héraltrais se sont rendus dans l'Aude, les lundis 26 novembre et 3 décembre pour aider les agriculteurs sinistrés suite aux inondations du 15 octobre 2018.

À leur arrivée, les bénévoles ont fait face à une triste réalité, des paysages chaotiques, des berges de rivière totalement dévastées, des vignes totalement enfouies sous les boues et déchets, etc. Équipés de gants, tenailles, ciseaux, masses où marteaux, en direction des villages de Leuc, St Hilaire ou Couffouliens, les bénévoles ont suivi les propriétaires des terres afin d'effectuer tous types de travaux afin de remettre en état les vignes impactées : nettoyage et débâlement des déchets, remise en place des fils de fer, les amarres, etc.

Un bel élan de générosité s'est mis en place, et a apporté un soutien moral indescriptible aux sinistrés, qui sans cette solidarité auraient été contraints d'arracher leurs vignes.

Nous demandons de toute urgence que les ministres de l'Agriculture et le ministre de l'Environnement se rendent sur place, afin de constater les dégâts et de prendre conscience de l'importance de l'entretien des cours d'eau.

Deux nouvelles journées sont organisées :

- Le mardi 11 décembre
- Le vendredi 21 décembre

Si vous souhaitez participer à l'une de ces journées, faites vous connaître auprès de Cindy Lopez, l'animatrice des JA.



DEVENEZ PAYS D'OCCOLOGUE

Avec les vins Pays d'Oc et leurs 56 cépages, tous les goûts.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmentère gamay mon-deuse carignan chénanson crissant cot portan nouvèdrè petit verdot pinot gris marcélan grenache gris sauvignon viognier groland blanc muscat à petits grains carignan blanc chassan morvassèl chenin chairette o-lombard macabeu marsanne mazac muscat d'alexandrie piquepoul blanc négrette tousaune semillon tere blanc ugni blanc vermentino malbeco tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sauvignon gris gros manseng hordoulenc altesse petit manseng sylvaner pinot blanc trédling sauvignon gris carignan blanc



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



→ Nos métiers

- **Agrico distribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles – Arboricoles & Maraichères**
Appuis techniques et approvisionnement : - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers – 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS – EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GCE Service à Lézignan-Corbières (création graphique – emballage – bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
- **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
- **Volailles**, Label et standard 80000 abatages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto,...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs » AQUATERRIS**, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **SIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
- **Jean Luc BOST** -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
- **Frédéric CLERISSI** -
06 09 55 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**
04 67 93 60 22
- **Céline FOURNIE** -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 67 91 24 51
- **Benoît ESCOURROU** -
06 19 78 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
- **Kavler RIVERA** -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**
04 67 38 00 02
- **Sébastien ROUSSE** -
06 16 34 00 94



Lézignan Corbières

www.arterris.fr

Tél. 04 68 27 89 32

contact@arterris.fr

Avancée syndicale pour le TODÉ

Après un premier pas franchi à l'Assemblée nationale, la FNSEA et JA saluent l'écoute du Sénat, qui lors de l'examen du Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019, en novembre, a voté pour le maintien du dispositif TODÉ portant un seuil de déclenchement de la dégressivité de l'allègement de charges à 1.20 SMLC aux 01 et janvier 2019 et 2020, contrairement aux plateaux proposés par le gouvernement à 1.15 SMLC, puis à 1.10 SMLC.

Pour rappel, le TODÉ permet aux employeurs agricoles de bénéficier d'un régime spécifique d'exonération des charges sociales pour l'emploi de travailleurs occasionnels, notamment des contrats saisonniers. C'est un outil indispensable au soutien de la compétitivité de l'agriculture française !

Après de nombreux rebondissements, notre réseau reste mobilisé, puisque nous souhaitons la pérennité du dispositif dans les temps, qui est à ce jour temporaire, afin de permettre aux exploitants une meilleure visibilité économique aux exploitants.

Pépinière viticole française, producteur de plants de vigne de sélections clones françaises et européennes.

- ⇒ Sélection clonale française (marque ENTAV INRA) et européenne
- ⇒ Greffage à la Mortaise
- ⇒ Machines à planter

V.C.R. FRANCE
Siège social : 30190 BOUCCORAN
Tél. (0033) 04.56.85.10.10

Loïc Breton et Kévin Baralen
06.16.39.40.19 - 06.16.38.33.98

Il est temps de dresser le bilan de la féria 2018 !



Le 15 novembre dernier, l'ensemble des bénévoles de la Féria se sont retrouvés le temps d'une soirée pour faire le bilan de l'édition 2018 !

L'année 2018 fût une nouvelle fois une belle année !

Une belle année où de nombreux festivaliers venus des quatre coins de France ont découvert

et apprécié nos produits frais et locaux et ont pu échanger avec les agriculteurs présents, sur leur métier.

Après avoir dressé le bilan et proposé de nouvelles idées pour l'édition prochaine, nous avons partagé un apéritif dînatoire chez Franck Soulier !

Après le Portugal, nous partirons cette année à la découverte de la Hongrie, direction Budapest avec les bénévoles de la Féria, afin de les remercier pour leur temps et leur investissement donné à la promotion de leur métier !

Et nous, on vous dit à l'année prochaine !



#LESPIEDSSURTERRE

Élections Chambres d'agriculture
du 7 au 31 janvier 2019

AVANÇONS ENSEMBLE
LES PIEDS SUR TERRE

Jeunes Agriculteurs Hérault + fdsea 34

PERIS

SAS

PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

5, Route des Lômes - 84420 PIOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : info@vitipro.fr